

S E N E G A L

La politique intérieure du Sénégal a connu en 1985 et jusqu'à l'automne 1986 une période relativement calme.

Le Président DIOUF exerçait alors la présidence de l'OUA, qu'il s'efforçait avec le succès que l'on sait, de revaloriser et l'intérêt de la classe politique sénégalaise se portait vers les problèmes internationaux.

A la fin de l'année 1986 toutefois, la politique intérieure reprenait ses droits. Le parti socialiste sénégalais tenait en décembre son 11ème congrès ordinaire et le Président DIOUF, réélu Secrétaire Général, y a notamment défendu, au nom du développement de son pays, les nouvelles politiques agricole et industrielle qui, toutes deux, préconisent un désengagement de l'état et une plus grande libéralisation, ce qui à première vue ne paraît guère compatible avec l'idéologie socialiste.

En fait, ce congrès a marqué le début de la campagne électorale qui se terminera en février 1988 par l'élection du Chef de l'Etat et le renouvellement du Parlement.

Il semble ne faire aucune doute que le Président, qui a annoncé sa candidature, sera réélu. Le vrai enjeu sera dès lors les élections législatives.

C'est dans ce contexte que s'est réouvert ici le vieux débat sur la question de savoir si le multipartisme sénégalais, que le Président DIOUF lui-même avait autorisé après son élection de 1983, existe vraiment ou si au contraire le Sénégal vit, dans les faits, un régime de parti unique.

L'opposition sénégalaise est, il est vrai, atomisée à l'extrême (on compte au moins 5 à 6 formations marxistes de différentes tendances qui se livrent un combat fratricide) et le seul parti d'opposition qui dispose d'une certaine implantation nationale, le Parti

./.



Démocratique Sénégalais, est dirigé par un avocat démagogue très souvent absent du pays et qui n'a visiblement par réussi à faire de son parti une formation politique crédible.

Par ailleurs, quoi qu'il dise, le Gouvernement sénégalais paraît également responsable de cette situation puisqu'il considère comme illégaletoute tentative de l'opposition d'établir une plate-forme de lutte commune et que le Président a de son côté déclaré qu'une réforme du Code électoral réclamée notamment par le PDS ne lui paraissait pas nécessaire.

On espérait que la récente rencontre entre le Chef de l'Etat et Maître WADE, Chef du PDS, permettrait une certaine "décrispation" de la vie politique, mais elle fut un échec.

Si la situation politique intérieure du Sénégal suscite dès lors quelques interrogations pour l'avenir, en revanche la situation économique a connu ces deux dernières années, d'une part en raison d'une meilleure pluviométrie, d'autre part par la poursuite du programme d'ajustement structurel et les mesures d'austérité prises par le Gouvernement, un véritable renversement des tendances antérieures au déséquilibre (amélioration du PNB et du taux d'épargne, baisse de l'inflation, amélioration de la balance commerciale, etc.).

Le Sénégal est de ce fait considéré actuellement par les bailleurs de fonds comme un "bon élève" et l'aide publique extérieure s'est élevée en 1986 à 163 milliards de CFA.

Le Gouvernement sénégalais paraît dès lors décidé à poursuivre ses deux grands projets: d'une part la nouvelle politique agricole dont le but est de parvenir à l'autosuffisance alimentaire par la privatisation de la plupart des sociétés d'encadrement d'économie mixte, une plus grande responsabilisation des paysans et de meilleurs prix aux producteurs; d'autre part, la nouvelle politique industrielle qui devrait rendre l'industrie sénégalaise plus compétitive et accentuer la concurrence et pour laquelle on prépare un nouveau code des investissements, un abaissement des droits de douane et un assouplissement de certaines dispositions du Code du Travail.

Si ces mesures paraissent essentielles pour le développement futur du pays, il est clair que le désengagement de l'Etat aussi bien dans le domaine agricole qu'industriel impliquera un coût social important (on dit par exemple que la mise en application de la NPI pourrait entraîner 4 à 5 mille pertes d'emplois) qui préoccupe de plus en plus l'opinion publique que ne parvient pas à rassurer la création d'un fonds de réinsertion des personnes licenciées.

Il n'est pas surprenant dès lors que le climat social sénégalais se soit sensiblement dégradé au cours des derniers mois.

Tout d'abord les étudiants de l'Université de Dakar se sont mis en grève pendant un mois au début de l'année. Si le prétexte en était des questions d'intendance, cette grève était aussi l'expression de l'inquiétude des étudiants quant à leur avenir professionnel et leur insertion dans la communauté nationale.

Beaucoup plus grave dans le climat électoral actuel a été, le mois dernier, la rébellion ouverte des forces de police contre le Gouvernement. La réaction du pouvoir a été rapide et sévère: mise à pied et radiation de plus de 6'000 policiers de la fonction publique, mais le malaise créé par ces événements ne s'est pas encore dissipé.

Au plan extérieur le problème le plus important du Sénégal est sans doute celui de ses relations avec la Gambie et de l'avenir de la Confédération sénégalambienne.

Au lendemain de son rétablissement à la tête de l'Etat gambien par l'armée sénégalaise, après le coup d'état qui l'avait évincé, le Président JAWARA avait signé avec son homologue sénégalais, à fin 1981, un pacte instituant une confédération sénégalambienne qui devait entrer en vigueur début 1982. Ce pacte prévoit notamment la création d'un parlement et d'un exécutif confédéraux, les deux Etats conservant toutefois leur indépendance et leur souveraineté.

Si ces organes se réunissent régulièrement et si certains protocoles d'accord ont été signés entre les deux pays, la pièce maîtresse de la future Confédération, à savoir la mise en place d'une union économique et monétaire n'est toujours pas réalisée.

- 4 -

Récemment le Président gambien a même obtenu une modification en sa faveur du pacte de défense et d'intervention des forces armées confédérales de 1983, les décisions dans le cadre de ce pacte n'étant plus désormais de la seule compétence du Président du Sénégal, mais de celle conjointe des deux présidents.

Il apparaît de plus en plus clairement que la Confédération séné-gambienne se heurte à une opposition tenace de la part des milieux d'affaires gambiens dont les intérêts sont directement menacés et qu'elle contrarie également la politique de bons rapports que la Gambie souhaite maintenir avec certains pays anglophones africains, en particulier le Nigéria.

Et tout permet de supposer que la récente brillante réélection du Président JAWARA à la tête de la Gambie ne l'incitera guère à accélérer le processus d'union confédérale.

Le Sénégal entretient par ailleurs de bonnes relations avec tous ses voisins et par sa présidence de l'OUA le Président DIOUF a acquis un grand prestige en Afrique et également dans le monde arabe (c'est le Sénégal qui organisera le prochain sommet Islamique en 1990).

Il faut relever toutefois que outre sa haine viscérale pour le système de l'apartheid, le Président DIOUF n'a cessé d'appuyer le Président Hissène HABRE et qu'il ne cache pas son antipathie à l'égard du leader libyen, dont il redoute par ailleurs la pénétration occulte dans son pays par la voie de l'Islam.

Parmi les pays occidentaux, c'est évidemment la France qui exerce le plus d'influence ici et avec laquelle les rapports aux niveaux politique, économique, culturel et militaire sont les plus étroits. On constate cependant que depuis un an environ le Sénégal a nettement intensifié ses relations avec les USA. Ceux-ci - M. Shultz l'avait laissé entendre lors de son passage à Dakar il y a quelques mois - apprécient hautement l'influence qu'exerce la diplomatie sénégalaise sur l'ensemble des états modérés d'Afrique noire.

./.

Relations bilatérales: Les relations entre le Sénégal et la Suisse sont cordiales. Elles se sont approfondies à la suite de la visite de travail du Président DIOUF en Suisse en été 1986 et dont celui-ci garde, semble-t-il, un souvenir très vif. La coopération au développement et l'aide financière et économique que la Suisse apporte au Sénégal (crédit mixte, aide à la balance des paiements, rééchelonnement de la dette extérieure, etc) sont également très appréciées.

La colonie suisse au Sénégal compte environ 200 compatriotes, dont beaucoup habitent hors de Dakar. Il s'agit d'experts dans nos différents projets, de missionnaires ainsi que de Suisses travaillant dans le secteur hôtelier et touristique.

M A L I

Politique intérieure: Réélu aux postes de Secrétaire Général de l'UDPM et à la Présidence de la République en juin 1985 à une très forte majorité, le Général Moussa TRAORE devait procéder, un an plus tard, à un grand remaniement ministériel, selon les observateurs le plus important depuis l'éviction en 1971 du Premier Ministre DIAKITE.

Le Président a en effet restauré une primature qu'il a confiée au Docteur Mamadou DEMBELE, ancien Ministre de la Santé et des Affaires Sociales et son médecin personnel. Celui-ci ne devient cependant pas Chef du Gouvernement, mais exerce simplement le rôle de coordonateur de l'activité gouvernementale.

Le Président a, par ailleurs, supprimé les trois Ministères d'Etat, leurs titulaires le Général Amadou Baba DIARRA, Monsieur Djibril DIALLO et Monsieur Oumar COULIBALY conservant cependant leurs importantes fonctions dans les instances dirigeantes du Parti.

Ces mesures ne semblent cependant pas avoir restauré la confiance des Maliens dans le régime en place, ni même accru sa popularité.

Ce pays semble en effet plongé dans une crise économique chronique. Cette crise, dont les autorités rendent responsable la sécheresse qui sévit dans le pays depuis plus d'une décennie, a cependant d'autres causes.

Celles-ci sont notamment la mauvaise gestion des entreprises d'état qui sont certes engagées dans un processus de restructuration, mais qui demeurent ballotées entre les exigences du FMI et de la Banque Mondiale et les hésitations des autorités devant leurs répercussions sociales. On peut citer le cas de la SOMIEX, qui d'abord privatisée a été ensuite renationalisée.

A cela s'ajoute l'effritement de l'autorité de l'Etat, l'incurie grandissante de l'administration ainsi que le manque d'initiative dans le secteur privé.

- 7 -

Par ailleurs le retour du Mali à la zone franc en 1985 n'a pas donné les résultats escomptés et semble au contraire avoir provoqué une flambée des prix intérieurs. Enfin l'effondrement des cours mondiaux du coton, principal produit d'exportation du Mali, aurait privé, selon le Général TRAORE, le trésor public malien durant la dernière campagne de plus de 20 milliards de FCFA.

Il résulte de cette situation une corruption quasi générale à tous les niveaux de la société, une augmentation constante du chômage, des grèves répétées des fonctionnaires - notamment les enseignants et les agents de santé qui ne reçoivent, il est vrai, leur salaire que tous les deux ou trois mois!

C'est sans doute pour essayer de redresser cette situation que le Président TRAORE a convoqué en mars 1987 un congrès extraordinaire de l'UDPM où l'on a parlé de lutte contre l'enrichissement illégal, de sursaut et de consensus national.

Le Congrès a, à la fin de ses travaux, adopté une nouvelle Charte d'orientation nationale et de conduite de la vie publique et a nommé une Commission spéciale de 16 membres chargée d'enquêter sur les crimes d'enrichissement illicite et de corruption.

Les autorités maliennes pourront-elles vraiment tenir le pari d'une reprise en main du pays ? Il semble que dans l'opinion publique on demeure très sceptique quant à la campagne lancée par le Président, cela d'autant plus que la corruption, le népotisme et l'enrichissement illicite existent au niveau le plus haut.

Est-ce à dire que le régime du Président TRAORE serait menacé ?

La plupart des observateurs ne le pensent pas. En effet, le Général TRAORE s'est révélé au fil des ans un tacticien très habile et il semble encore avoir l'appui des syndicats, des organisations de jeunesse et surtout de l'armée. En outre, on estime qu'il n'y aurait pas actuellement de solution de rechange au régime actuel. Une révolution de palais ne peut cependant pas être entièrement exclue.

./.

- 8 -

Au plan extérieur c'est évidemment la guerre de l'Agacher qui a brusquement éclaté en décembre 1985 entre le Mali et le Burkina-Faso, qui fut l'événement marquant de ces deux dernières années.

Si ce conflit a pu être rapidement stoppé grâce à une intervention diplomatique efficace de l'ANAD et si à la suite de la décision de la CIJ les relations entre les deux pays semblent redevenues normales, plusieurs questions concernant cette guerre restent encore sans réponse, notamment celle de savoir qui a pris l'initiative du conflit.

Serait-ce le Mali ? On laisse entendre à Bamako que le Président TRAORE aurait vu dans une action militaire contre le Burkina-Faso pour régler un différend qui couvait depuis longtemps, un moyen de rassembler et de galvaniser son peuple en lui faisant oublier ses graves problèmes quotidiens.

Il semble en tout cas acquis que les pertes du Mali en hommes et matériel ont été sévères, ce qui a provoqué le limogeage de plusieurs officiers supérieurs, notamment du Chef de l'Etat-Major.

L'URSS, qui continue à assumer l'équipement et l'entraînement de l'armée malienne aurait finalement accepté de remplacer le matériel perdu après que le Président TRAORE se fut rendu à Moscou.

La CHINE est également fortement présente au Mali et elle a récemment accepté d'assumer la co-gestion de deux sociétés d'état maliennes, la Pharmacie Populaire du Mali et l'usine de thé de Farako.

L'aide budgétaire à ce pays provient cependant essentiellement des pays occidentaux et surtout de la France, mais il semble que l'Algérie, avec laquelle le Mali entretient de très bonnes relations, l'Arabie saoudite et le Koweït auraient également accepté de lui accorder une aide financière (on a remarqué que le Président TRAORE s'était rendu à Koweït lors du Sommet Islamique).

./.

- 9 -

En revanche, les relations avec la Libye semblent s'être sérieusement détériorées, en raison notamment de l'expulsion de ressortissants maliens de ce pays et l'on est actuellement à Bamako très vigilant et très méfiant l'égard du Colonel Khadafi.

Relations bilatérales: Le Mali est un pays de concentration de la DDA. Nous y avons de nombreux projets et notre bureau de coordination à Bamako est très actif.

Les relations avec les autorités maliennes soit au niveau des Ministères à Bamako, soit avec les autorités locales des différentes régions du pays peuvent être considérées comme cordiales.

La colonie suisse dans ce pays est importante; elle est essentiellement composée de coopérants de la DDA ou de représentants d'ONG.

GUINEE - BISSAU

La Guinée-Bissau, ancienne colonie portugaise, un pays d'un peu moins d'un million d'habitants situé sur la Côte atlantique entre le Sénégal et la Guinée-Conakry, avait jusqu'ici peu fait parler de lui.

On savait seulement que depuis le coup d'état de 1980, il était dirigé par un Conseil d'Etat ayant à sa tête le Général Joao Bernardo VIEIRA et il passait pour être très lié aux pays socialistes.

La Guinée-Bissau a cependant, à fin 1985, attiré l'attention sur elle à la suite d'une tentative de coup d'état dont le responsable était le numéro deux du régime, M. Paulo CORREIA. Les conjurés ont été jugés en été 1986 par un tribunal militaire et six d'entre eux, dont Paulo CORREIA, furent exécutés.

Ces exécutions ont suscité une forte émotion surtout dans les autres pays d'expression officielle portugaise et en particulier au Portugal, avec lequel les relations de la Guinée-Bissau demeurent tendues.

Le Président VIEIRA s'est, à plusieurs reprises, exprimé sur ces exécutions qu'il a justifiées par le fait que le complot ourdi contre lui avait de graves implications tribales et "fractionnistes" susceptibles de mettre en danger une unité nationale encore fragile, voire même de provoquer une guerre civile.

Toutefois on peut craindre qu'en n'ayant pas donné suite aux appels pressants qui lui furent adressés en faveur d'une grâce des condamnés, le Président VIEIRA n'ait pris de très gros risques pour son régime et pour lui-même.

La Guinée-Bissau était jusqu'il y a peu considéré comme l'un des 20 pays les plus pauvres du monde. La guerre de libération avec les destructions qu'elle avait occasionnées, l'émigration des cap-verdiens du pays, une administration publique déficiente,

- 11 -

une grave absence de cadres à laquelle se sont ajoutées des années de sécheresse et une infrastructure sous-développée ont paralysé pendant longtemps l'économie de ce pays et provoqué un ravitaillement très aléatoire.

Devant cette situation, les dirigeants bissau-guinéens ont, durant le deuxième semestre de 1986, décidé de remanier complètement le système économique et financier du pays et cette nouvelle orientation, résolument libérale, a reçu l'aval en novembre dernier du 4ème Congrès du PAIGC.

La priorité sera désormais donnée au développement du secteur privé avec pour corollaire le retrait de l'Etat des activités économiques. La production vivrière sera encouragée et les prix aux producteurs accrus afin de stopper les exportations clandestines vers le Sénégal.

La Guinée-Bissau va donc tenter de s'amarrer ainsi plus résolument à l'Occident, car cette ouverture économique devrait inciter les bailleurs de fonds à aider davantage ce pays dont la coopération avec la Banque Mondiale et le FMI s'est considérablement développée.

Cette politique demandera cependant beaucoup de sacrifices à la population car l'on doit s'attendre notamment à une forte dévaluation de la monnaie nationale et à un "dégraissage" important de la fonction publique.

Relations bilatérales: Celles-ci se sont sensiblement développées au cours des deux dernières années à la suite de notre décision d'accroître notre coopération au développement avec la Guinée-Bissau, notamment par un projet d'assistance à la réhabilitation du secteur commercial et de formation, ainsi que de l'octroi à ce pays d'une aide à la balance des paiements.

./.

- 12 -

Il existe cependant un important contentieux financier entre le Gouvernement bissau-guinéen et deux Maisons suisses, qui n'a pas pu être réglé jusqu'ici, vu le manque de devises chronique de ce pays.

Quant à la colonie suisse, elle se limite, après plusieurs départs, à quelques compatriotes.

C A P - V E R T

La république du Cap-Vert, ce petit pays insulaire d'une dizaine d'îles habitées et d'une population d'environ 300'000 habitants, situé à 500 km au large de Dakar, a connu au plan intérieur en 1985 et 1986 plusieurs événements importants.

Après les fêtes du 10ème anniversaire de l'Indépendance en juillet 1985 ont eu lieu, en décembre de la même année, les élections pour la 3ème législature de l'Assemblée Nationale Populaire. Les candidats du parti unique PAICV ont obtenu 93% des voix; on a constaté toutefois, ce qui ne s'était encore jamais produit, un taux d'abstentions de près de 30% des électeurs inscrits. Au début de 1986, l'Assemblée Nationale reconduisait le Président Aristide PEREIRA pour un nouveau mandat de 5 ans et un nouveau gouvernement était formé.

Les principales caractéristiques de ce gouvernement sont les pouvoirs accrus accordés au Premier Ministre Pedro PIRES qui, outre la primature, se voit confier les Ministères des Finances et du Plan. M. PIRES est un homme dynamique et populaire que l'on considère comme le successeur probable du Président PEREIRA.

Dans son programme gouvernemental, M. PIRES a notamment mis l'accent sur la décentralisation du pouvoir, la mobilisation des ressources naturelles, la responsabilisation accrue de la population dans le processus de développement et la dynamisation du secteur privé de l'économie.

Il est un fait que le Cap-Vert, malgré tous ses efforts, dépend encore pour 60% de son PNB de l'aide internationale et pour 30% des remises des émigrés.

./.

- 14 -

Les conditions pluviométriques demeurent en effet extrêmement mauvaises, le chômage s'accroît de manière sensible, alors que la population augmente de 2 à 3% par année. Enfin l'interruption par les compagnies américaines des vols à destination de l'Afrique du Sud prive le Cap-Vert d'un revenu de 4 à 5 millions de dollars par année.

Il n'est dès lors pas surprenant que certains signes de mécontentement, voire de contestation, apparaissent dans le pays. C'est ainsi qu'après l'abstention assez importante relevée plus haut lors des dernières élections, des rivalités et des tensions seraient apparues entre les différentes îles du pays, en particulier entre l'île "gouvernementale" de Santiago et la capitale économique de Mindelo. On reproche également aux autorités d'avoir, sous l'influence des grands propriétaires, stoppé la réforme agraire décidée en 1982.

Enfin, un grave conflit vient d'éclater à la fin 1986 entre le gouvernement et l'église catholique, très puissante dans le pays, au sujet d'une loi votée par l'Assemblée Nationale sur l'interruption de grossesse.

Dans ses relations extérieures, le Cap-Vert affirme avec force sa vocation de pays non-aligné et il participe activement aux réunions des organisations régionales et internationales.

Certaines nuances apparaissent cependant: le Cap-Vert cherche visiblement à ne pas tomber entièrement sous l'emprise de son puissant voisin le Sénégal et intensifie les contacts avec les pays arabes, notamment le Maroc et la Mauritanie et les pays lusophones, surtout le Brésil. (une exception cependant: les relations avec la Guinée-Bissau demeurent tendues et le contentieux résultant des événements de 1980 subsiste).

Les autorités cap-verdiennes paraissent en outre décidées à dynamiser leurs relations avec les pays industrialisés avec lesquels elles souhaiteraient créer des "joint ventures" dans les domaines tels que le tourisme, les transports maritimes, les textiles et l'industrie alimentaire.

./.

- 15 -

Quant aux pays socialistes (la Chine a désormais un ambassadeur résident) ils se voient surtout confier des grands travaux publics d'infrastructure.

Relations bilatérales: elles sont bonnes et sont devenues encore plus étroites depuis l'installation à Praia d'un bureau de coordination de la DDA.

La colonie suisse au Cap-Vert est composée d'une dizaine de compatriotes qui travaillent soit pour la DDA, des organisations internationales ou des ONG.

M A U R I T A N I E

Le 12 décembre 1984, le Colonel Maaouya OULD TAYA, profitait de l'absence à l'étranger du Colonel Khuna OULD HAIDALLA, pour prendre le pouvoir dans le cadre de ce qu'il a appelé une "restructuration" du régime militaire que ce pays connaît depuis 1978.

A son arrivée au pouvoir, le nouveau Président du Comité Militaire de Salut National (CMSN) avait bénéficié d'un réel consensus national et d'une grande popularité pour avoir rétabli la confiance dans le régime et mis fin aux pratiques d'arrestations arbitraires, de sévices et de passe-droits. Il pouvait alors déclarer qu'il n'y avait plus en Mauritanie de détenus politiques.

Par la suite, il a même pris le risque, deux ans après son arrivée au pouvoir, de permettre à son pays une première expérience démocratique: des élections ont eu lieu en effet en décembre 1986 pour élire les conseillers municipaux des 13 capitales régionales après une campagne très libre par des "groupes électoraux", les partis politiques étant encore interdits.

Pourtant l'état de grâce que connaissait le pays depuis la fin de 1984 semble malheureusement toucher à sa fin.

En septembre 1986, une vague d'arrestations frappait une quarantaine de personnalités politiques et d'intellectuels, soit-disant membres du FLAM (Front de Libération des Africains de Mauritanie). Vingt d'entre eux étaient condamnés à des peines sévères, ce qui provoqua tout une série d'attentats à Nouakchott et à Nouadhibou.

On peut se demander si la manière forte choisie par le régime, dont la crédibilité à l'étranger a sans doute été atteinte par ces condamnations, était la meilleure solution pour tenter de remédier à ce que l'on doit appeler la ségrégation raciale dont sont victimes les Noirs mauritaniens.

- 17 -

Bien que l'esclavage des Noirs en Mauritanie ait été officiellement aboli en 1982, il se perpétue dans les faits: les Maures (Beydanes) tout en étant minoritaires, exercent presque seuls le pouvoir politique et leur main-mise est totale dans pratiquement tous les secteurs de l'économie.

La situation est encore aggravée par les rumeurs selon lesquelles les Beydanes chercheraient maintenant à déposséder leurs compatriotes noirs habitant la région du fleuve Sénégal des riches terres qui vont être prochainement irriguées par la mise en eau du barrage de Manantali, en 1988.

Si donc la situation politique de la Mauritanie n'est pas vraiment préoccupante, elle est redevenue assez instable et les remaniements ministériels se succèdent d'ailleurs à un rythme accéléré.

Pour la Mauritanie le problème de politique extérieure primordial est bien sûr celui du Sahara occidental.

Dès son arrivée au pouvoir, le Colonel OULD TAYA avait clairement annoncé que son pays observerait désormais dans ce conflit une stricte neutralité.

Concrètement, il s'agissait pour la Mauritanie de maintenir des relations équilibrées entre l'Algérie et le Maroc, de ne pas remettre en question la reconnaissance de la République Sahraouie, mais d'interdire en revanche aux combattants du Polisario de se servir du territoire mauritanien pour leurs actions contre le Maroc.

Cette politique, strictement appliquée depuis 2 ans par le régime mauritanien, vient d'être remise en question par la construction par le Maroc du 6ème mur de défense qui doit empêcher le Polisario d'accéder à la côte atlantique. Or ce mur s'étend pratiquement jusqu'à la frontière mauritanienne et il longe une partie de la voie ferrée Zouérat-Nouadhibou qui permet à la Mauritanie d'évacuer son minerai de fer. Il s'agit donc pour ce pays d'une zone particulièrement stratégique.

./.

On comprend dès lors que les dirigeants de Nouakchott soient actuellement très préoccupés par cette nouvelle situation et qu'ils aient "tiré la sonnette d'alarme" non seulement auprès des pays du Maghreb, mais également du Sénégal, du Congo et même de la France.

Relations bilatérales: Bien que nous ayons à Nouakchott une agence consulaire, les relations bilatérales entre la Suisse et la Mauritanie sont pratiquement inexistantes et se limitent à quelques offres de bourses par la DDA.

Quant à la colonie suisse, elle est composée d'une dizaine de compatriotes qui résident pour la plupart dans la capitale.

G A M B I E

Le principal événement survenu dans ce pays, d'un peu plus de 11'000 km<sup>2</sup>, enfoncé comme un doigt de gant à l'intérieur du Sénégal, est la réélection pour la 4ème fois, le 11 mars 1987, du Président JAWARA à la tête de l'Etat gambien.

Cette réélection est d'autant plus surprenante que la cote de popularité du Président paraissait fortement sur le déclin, en raison surtout de la situation économique catastrophique de la Gambie.

La Président sortant avait en outre en face de lui deux partis d'opposition dirigés par des hommes connus, l'un le Parti de la Convention Nationale (NCP) dont le chef est Monsieur DIBBA, ancien diplomate, l'autre, le Parti du Peuple Gambien (GPP), créé il y a un an par l'ancien Vice-Président Assan Musa CAMARA.

Malgré cela, Sir Daouda Kairaba JAWARA a été réélu à près de 60% des votes et son Parti, le PPP, a obtenu 31 des 36 sièges du Parlement gambien, les 5 autres allant au NCP.

Il est vrai que le Président gambien est parvenu à se créer une certaine stature internationale: il joue un rôle important au sein du Commonwealth et a des relations étroites avec plusieurs états anglophones d'Afrique, surtout le Nigéria. Il est également président du Comité de Médiation dans la guerre du Golfe de l'Organisation de la Conférence Islamique, qui malheureusement n'a pas pu obtenir jusqu'ici des résultats substantiels.

Selon les observateurs, on peut dès lors estimer qu'à la suite de la réélection du Président JAWARA à la tête de l'Etat gambien tout va continuer comme avant, y compris les réticences au sujet de la Sénégalie.

Pour la population gambienne en effet l'instauration de la Confédération s'est surtout concrétisée jusqu'ici par une présence sénégalaise permanente dans le pays, une augmentation des contrôles douaniers entre les deux pays et, pour certains commerçants, la décision sénégalaise acceptée par le Grand Khalife des Mourides de mettre fin aux pratiques de contrebande entre la Gambie et la capitale mouride de Touba.

Mais vu de Banjul, les obstacles à un futur développement de la Confédération sénégalambienne apparaissent être aussi d'ordre psychologique: la population gambienne dans son ensemble reste encore très attachée à l'héritage britannique et il semble que de leur côté les Anglais manifestent à nouveau un intérêt croissant pour leur ancienne colonie.

C'est ainsi, par exemple, qu'un des principaux hôtels de Banjul est totalement en mains de la British Caledonian, qui importe tout d'Angleterre et ne reçoit pratiquement que des clients britanniques.

Relations bilatérales: Comme dans le cas de la Mauritanie, celles-ci sont pratiquement inexistantes. La colonie suisse quant à elle comprend une dizaine de compatriotes, dont plusieurs missionnaires et des Suisses travaillant surtout dans l'hôtellerie.

*Kopie für De...*  
*OK ✓*



SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG  
REPRÉSENTATION SUISSE

an	CAFREED				da
Datum	1-6	16-6.			BO.6
Visa	la	Re			1/3
EDA 11 JULY 1987					
Ref.	U. 721.87				

in / à  D A K A R

CONFIDENTIEL  
=====

D F A E  
*General*  
Secrétariat Politique

Ihr Zeichen Votre référence	Ihre Nachricht vom Votre communication du	Unser Zeichen Notre référence	Datum Date
		381.0sd-JR/ss	21.5.1987

Gegenstand/Objet Rapports fin de mission

Veuillez trouver, ci-joint, en 3 exemplaires, le rapport que j'ai rédigé sur mes missions au Sénégal, au Mali, en Guinée-Bissau, au Cap-Vert, en Mauritanie et en Gambie.

Avec mes meilleures salutations.

L'Ambassadeur de Suisse

*M. Jeanrenaud*  
(M. Jeanrenaud)

Annexes: ment.